

MASTER 2 LETTRES
SPECIALITE : DIDACTIQUE DU FRANÇAIS (F.L.E./F.L.S./F.L.M.) ET DES LANGUES

Site préparant au diplôme : Dijon
Enseignement à distance

Objectifs et Débouchés de la formation

• Objectifs

Formation à la recherche en didactique générale des langues, que ce soit le français ou d'autres langues, en enseignement scolaire ou aux adultes, en France ou à l'étranger.

• Compétences

A l'issue de la formation, les étudiants de Master 2 recherche seront capables d'une réflexion didactique approfondie qui leur permettra d'envisager une recherche doctorale dans le domaine de la didactique des langues.

• Poursuites d'études

Inscription en Doctorat mention « Sciences du langage et Didactique des langues » de l'Université de Bourgogne ou dans un doctorat d'une autre Université accueillant les projets de recherche en Didactique des langues et des cultures ou en Sciences du langage

• Métiers

Métiers des langues FLE/FLS et autres langues secondes : enseignement et recherche (praticiens, formateurs de formateurs, responsables de projet, concepteurs de matériel didactique...) dans :

- des établissements d'enseignement supérieur (en vue d'une carrière universitaire)
- des établissements d'enseignement primaire et secondaire
- des institutions d'enseignement des langues secondes (Instituts Français à l'étranger, Alliances Françaises...)
- des organismes privés de formation dans le domaine des langues
- des structures scolaires et non scolaires publiques et privées chargées de l'intégration linguistique et culturelle des migrants

Organisation et descriptif des études

Organisation générale

Le Master 2 se compose de 4 unités d'enseignement.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux** (CM) et de **travaux dirigés** (TD) dans certaines matières.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Une année universitaire représente 60 Crédits européens.

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

Descriptif des études

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Total horaire	Crédits européens	Examen		
	CM	TD			Type	Durée	Coef.
SEMESTRE 3 et 4				60			
U.E. 1 :	225		225	35			14
Travail d'études et de recherche (T.E.R.)					Mémoire		
U.E. 2 Fondamentale	50		50	10			4
Aspects méthodologiques, historiques et épistémologiques de la didactique des langues	25		25	5	Dossier		2
Plurilinguisme. Sociolinguistique des contacts de langues	25		25	5	Dossier		2
U.E. 3 : Optionnelle (Choisir deux enseignements autres que ceux choisis en M1)	50		50	10			4
Littérature	25		25	5	Dossier		2
Tâches, compétences, savoirs et professionnalisation	25		25	5	Ecrit	2h	2
Méthodologies du FLE et théories linguistiques de référence (1)	25		25	5	Ecrit	2h	2
Anthropologie culturelle de la France et de la francophonie (1)	25		25	5	Dossier		2

U.E. 4 : Outils		25	25	5			2
Méthodologie de l'écrit		12.5	12.5	2.5	Ecrit + contrôle continu	4h	1
Un enseignement au choix :				2.5			1
Version - Allemand		12.5	12.5		Ecrit	2h	
Anglais de spécialité		12.5	12.5		Ecrit	2h	
Monde hispanique et interculturelité		12.5	12.5		Ecrit + mini-mémoire	2h	

(1) Un seul de ces enseignements peut être choisi parmi ceux de l'UE 3

Modalités d'admission

- Etre titulaire du Master 1 de la spécialité. Pour les titulaires d'un autre Master 1 recherche du domaine « Arts, Lettres, Langues » ou d'un autre domaine, accès sur décision de la commission pédagogique de validation d'acquis, après examen du dossier individuel, en fonction du sujet de recherche choisi.
- Obtenir l'accord d'un directeur de recherches et celui du responsable pédagogique de la spécialité du master. L'obtention de cet accord est fonction du niveau scientifique du candidat, de la qualité du mémoire ou des travaux réalisés dans le cadre de la Maîtrise ou du M1, enfin de la pertinence du sujet projeté.

Modalités de contrôle des connaissances

Examens

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du mardi 24 mai au jeudi 26 mai 2011

Seconde session : du mardi 6 septembre au jeudi 8 septembre 2011

Validation

- Compensation entre les UE qui n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune d'elles en fonction des coefficients
- Compensation à l'intérieur de chaque UE
- Toute note d'enseignement égale ou supérieure à 10/20 est conservée pour la 2ème session. Aucune note d'enseignement ne peut être reportée d'une année à l'autre. S'il manque une note dans une U.E. (défaillant, absent) celle-ci est considérée comme nulle
- Une U.E. est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée d'au moins 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'U.E.
- Chaque U.E. validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits européens correspondants.

Contacts

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

Responsables du diplôme : Dan SAVATOVSKY

Secrétariat-scolarité : Anne MONTMAYEUR

Tél : 03.80.39.52.58

anne.montmayer@u-bourgogne.fr